



## Nouvel interlocuteur pour les demandes d'acquisition de composteurs et de bioseaux

## Mesdames et Messieurs les usagers du SIBRECSA,

À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025, toutes demandes concernant l'acquisition d'un composteur et d'un bioseau se feront auprès de votre futur syndicat de gestion des déchets.

En effet, au 31 décembre 2025, le SIBRECSA sera dissous. Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la gestion de vos déchets sera reprise par la Communauté de Communes de Cœur de Savoie à Montmélian.

Ainsi, pour des retraits de **composteurs et/ou de bioseaux** sur la période de décembre 2025 :

- Merci d'adresser vos demandes:
  - o Par mail à reduction.dechets@cc.coeurdesavoie.fr
  - o Par téléphone au 04 57 08 82 01

Le SIBRECSA se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Le SIBRECSA